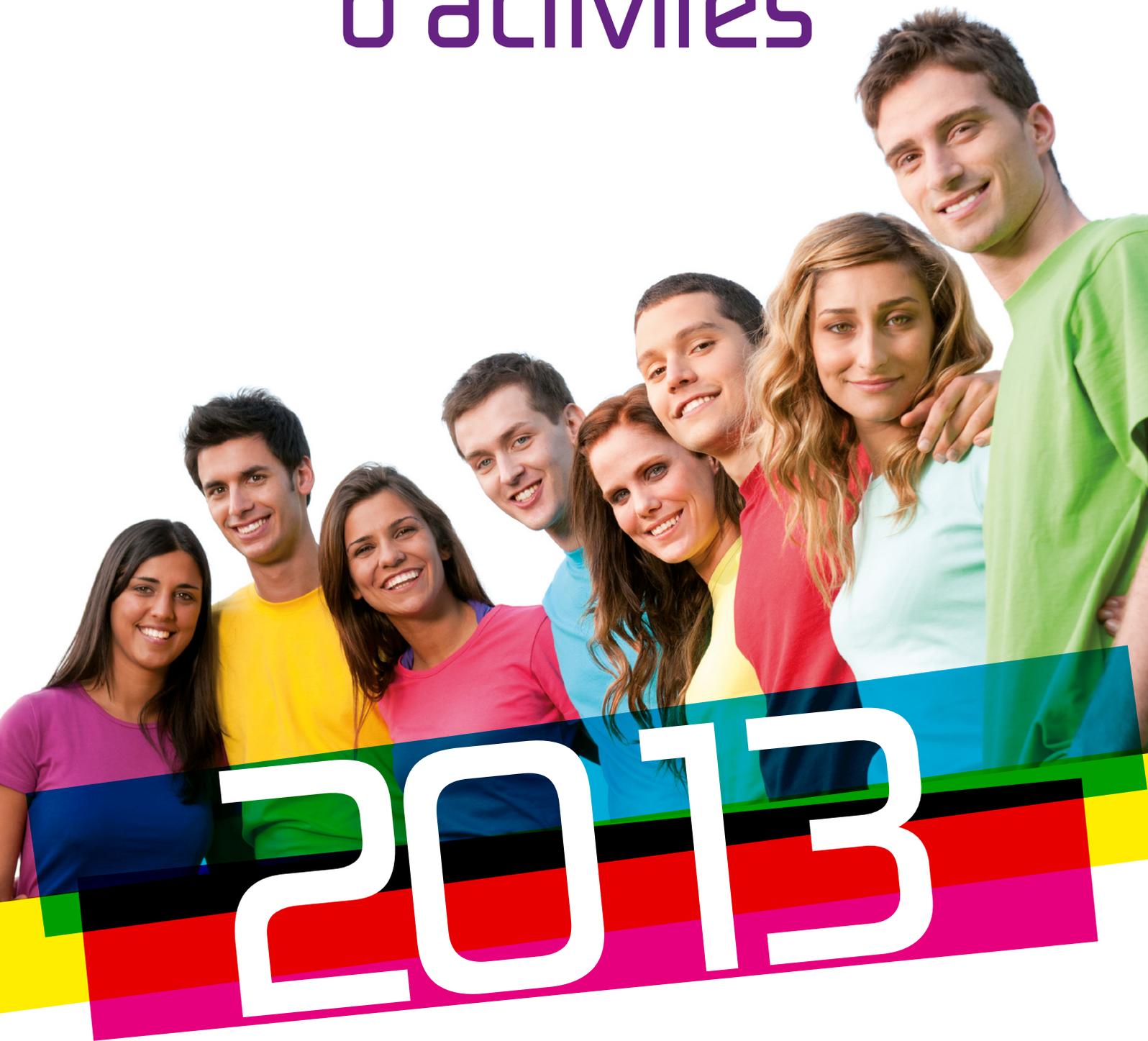


RAPPORT d'activités



CHIFFRES
Les chiffres
clés

Page 5

EMPLOI
Contrat Emplois
d'Avenir

Page 12



EMPLOI
Equitation
et recherche
d'emploi Page 10

SAC ADOS
Aider à la
mobilité

Page 11



Le territoire de la MLSG



Éditorial

Pierre angulaire de l'insertion des jeunes, la Mission Locale Sud-Gironde est plus que jamais à l'écoute et à la disposition des jeunes usagers du territoire. Malgré une nette progression du nombre de jeunes accueillis et accompagnés en 2013, les objectifs négociés avec nos partenaires Etat et collectivités ont été honorés.

Cette résistance à la forte poussée de l'accueil a nécessité une réorganisation de la structure. Amorcée en 2012, celle-ci s'est finalisée en 2013.

Après le départ de Madame Pomirol, conseillère mise à la disposition de la MLSG par la municipalité de Langon et celui de Madame Abiven, agent d'accueil, le choix a été fait de redéfinir le mode d'intervention de la ML sur les territoires.

Les antennes issues des PAIO historiques ont laissé place à des permanences régulières. Il n'a jamais été envisagé de centraliser notre activité au siège de Langon. La proximité est indispensable à la conduite de notre action. Cette proximité, exigée par les collectivités est explicitement appréciée par les jeunes donne du sens à notre mission. Cette proximité est toutefois génératrice de coûts non négligeables qui font la spécificité des Missions Locales rurales.

Malgré la crise sévère qui touche notre territoire, nous constatons une vraie mobilisation des jeunes à rechercher un emploi, une formation ou un appui social.

Le nombre des emplois non précaires (CCD de longue durée, CDI) ou emplois saisonniers traditionnels n'a cessé de régresser.

Pour autant, les dispositifs de formation, les nombreuses actions menées par l'Espace Emploi et la montée en charge du dispositif Emplois d'Avenir, ont permis aux jeunes de garder confiance dans une insertion à venir.

Il convient dans cet éditorial de s'arrêter sur le dispositif Emplois d'Avenir, afin d'en mesurer l'impact à la fois sur les jeunes, mais également sur l'économie locale. En effet, au total 100 jeunes ont signé un "Emplois d'Avenir" en 2013. Ces cent jeunes ont accédé à un emploi valorisant, qui nécessite la mise en œuvre de compétences et de motivation. Ces jeunes ont trouvé dans cette relation gagnant/gagnant les moyens de leur autonomie et un statut de citoyen.

Ce dispositif aura été, également pour le réseau des ML, l'opportunité de démontrer un savoir-faire technique et des aptitudes à la négociation avec le secteur marchand et non marchand.

L'ensemble de l'activité de la ML et les résultats affichés n'ont pu être réalisables qu'avec la collaboration de nos partenaires institutionnels, réunis au sein du Service Public de l'Emploi, animé par Monsieur le Sous-préfet d'arrondissement.

On soulignera pour l'année écoulée un investissement important de l'équipe de la Mission Locale pour répondre à la commande publique tout en conservant sa motivation à développer de l'innovation au service des jeunes de 16/25 ans du Sud-Gironde.

Cette innovation essentielle au maintien de la relation d'accompagnement est l'empreinte du réseau des ML. Elle s'exprime à la fois dans les actions en direction des jeunes qu'au travers de nouvelles pratiques professionnelles comme cela a pu être le cas avec le projet FIFOP "Prescri'Active".

Sur le champ de l'action sociale ou de la vie quotidienne, nous avons sécurisé les diverses actions contractualisées avec nos partenaires.

Le service logement en collaboration avec le SIPHEM voit sa fréquentation augmenter régulièrement tout en assurant une qualité de service remarquable au regard du peu de solution logement du territoire.

Le Point Relais Santé et le PEP'Psy en étroite relation avec Resaida, prennent en compte des problématiques multiples de santé, de la couverture sociale à l'orientation vers le soin.

Le Point Information Jeunesse, au centre de l'animation de la MLSG, œuvre à proposer aux jeunes des activités de découverte et de mobilité.

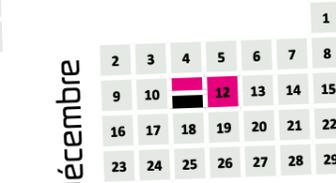
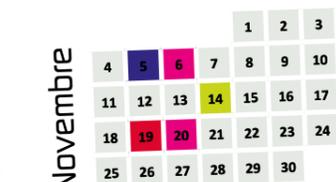
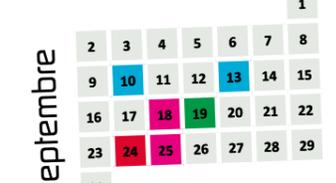
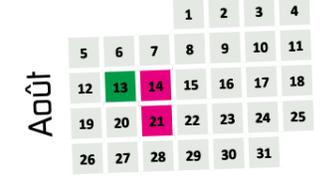
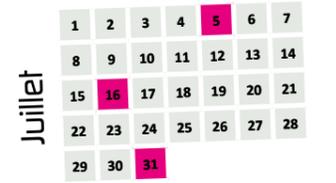
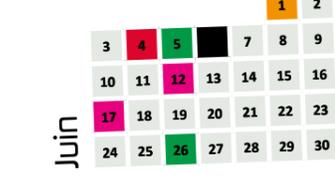
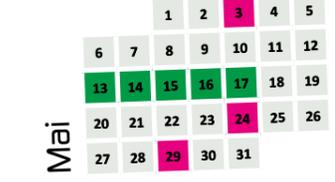
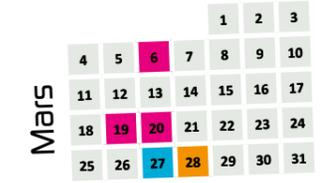
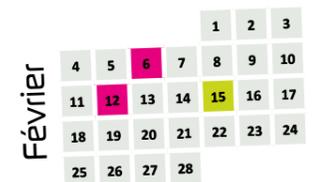
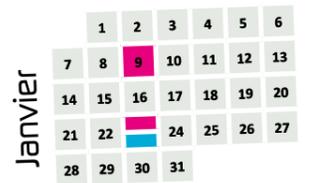
Pour l'avenir, lui aussi gage de mutations et de changements, nous nous proposons de mettre en perspective la nouvelle donne du Contrat d'Objectif et de Moyens du Conseil Régional d'Aquitaine. Les nouveaux objectifs de la «CPO» seront en adéquation avec la problématique économique et sociale de notre environnement.

Il faudra aussi compter sur la poursuite des dispositifs actuels, s'imprégner du nouveau logiciel IMILO et se préparer à intégrer la démarche d'orientation pour tous au travers du Service Public Régional de l'Orientation.

De nouveaux challenges en somme, prêts à être relevés et partagés...

Patrick Séquier, directeur

Calendrier 2013



Atelier TRE → Page 6
Permet aux jeunes de s'outiller au mieux pour leur recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, etc).

Atelier KELJE
Par le biais d'un outil ludique, le jeune acquiert les notions essentielles sur ses droits et devoirs au travail et les codes à connaître dans l'entreprise.

Petits déjeuners → Page 8
Ces actions permettent un échange entre employeurs et jeunes sur les métiers, les postes à pourvoir et les conditions de recrutement. Ces « Petits déjeuners » permettent également de modifier les représentations qu'ont les jeunes sur certains secteurs d'activités. Il en est de même pour ce qui est des représentations des employeurs sur la jeunesse. Durant ces actions, les jeunes peuvent bien sûr proposer leur candidature.

Forums
Rencontres jeunes/employeurs/organismes de formation, afin d'assurer un travail d'orientation sur les métiers. Au travers d'une information complète sur l'offre de formation professionnelle et l'exercice du métier, il s'agit d'informer les entreprises sur les mesures et dispositifs liés à la formation professionnelle continue, DIF, CIF, VAE.... Des mises en relation offres/candidats sont effectuées lors de ces rencontres.

Jobs d'été / Jobs dating → Page 11
Informier sur le contrat et l'environnement légal du travail saisonnier, sur le marché du travail local et les secteurs d'activités en phase de recrutement. Mise en relation des jeunes sur les offres locales par les employeurs eux-mêmes (mini-entretiens de recrutement).

Rallyes entreprises → Page 8
Visites d'entreprises pour découvrir les métiers et les offres qu'elles proposent, permettre un échange entre jeunes et professionnels et faire la promotion des mesures emploi.

Ateliers apprentissage et Interim → Page 7
Informier les jeunes pour mieux connaître les contrats en alternance, les métiers accessibles par cette voie afin de proposer des offres locales d'apprentissage.

Equitation comportementale → Page 10

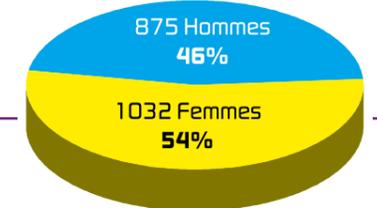
Informations collectives

«Un jour, Un métier : Les métiers du bâtiment»

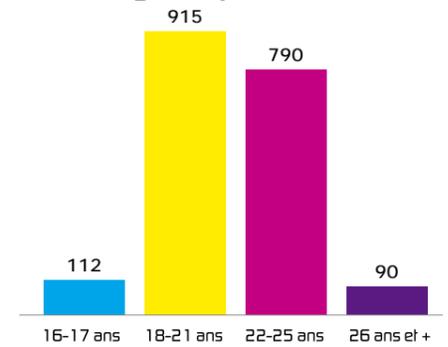
Chiffres clés

1907 jeunes ont eu une actualité dans l'année, 1707 jeunes ont bénéficié d'un entretien individuel dont 766 sont venus pour la première fois.

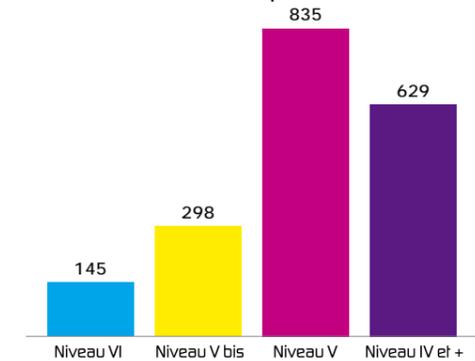
Cantons	Jeunes suivis	dont 1 ^{er} accueil
Auros	91	40
Bazas	220	108
Captieux	38	19
Grignols	68	27
Langon	628	235
La Réole	313	111
Monségur	63	32
Pellegrue	32	19
Saint-Macaire	200	71
Saint-Symphorien	87	39
Sauveterre de Guyenne	89	37
Villandraut	78	28
Total	1907	766



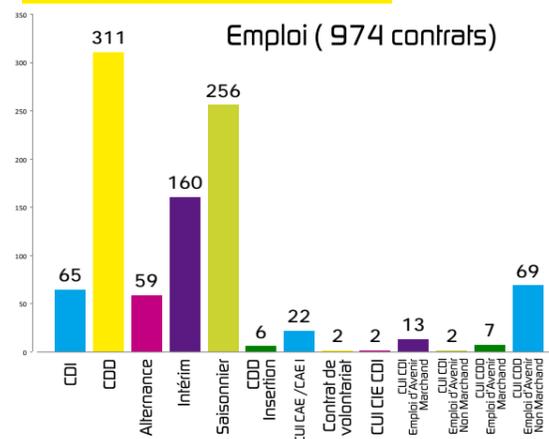
Âge des jeunes



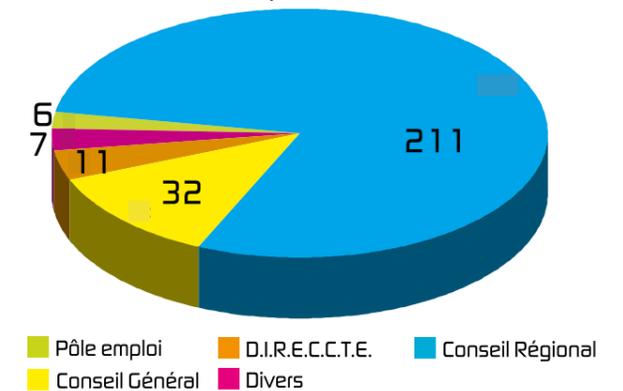
Niveau de qualification



Entrées dans les mesures



Formations / Total = 272



Offre de services issue de parcours III

Proposition et ensemble de l'offre de services favorisant l'accès à l'emploi, la formation, le projet professionnel, la citoyenneté, la santé, le logement.

Propositions	Nb de propositions	Nb de jeunes
Accès à l'emploi	7513	1349
Formation	2730	792
Projet professionnel	2821	931
Citoyenneté	1011	499
Santé	536	194
Logement	280	145
Loisirs, sport, culture	6	6

Dispositifs et actions spécifiques

Dispositifs/Actions	Nombre
CIVIS	200
FDAJ / CAP'J	86
PPAE	202
Point Cyb	252
PEP'PSY	37
Parc Cyclo	18
PIJ	166

Espace Emploi

L'équipe de l'Espace Emploi a poursuivi en 2013 les actions entreprises en 2012, avec le souci de réduire le nombre des jeunes en recherche d'emploi et d'aider les entreprises dans leurs recrutements.

Tout le travail effectué par l'Espace Emploi durant ces dernières années permet aujourd'hui un **travail de confiance avec les entreprises**. En effet, dans bien des cas, elles s'adressent plus souvent à la Mission Locale pour pourvoir leurs postes.

Certaines d'entre elles **s'investissent même dans des actions d'information sur les métiers, et ouvrent leurs portes aux jeunes**. Ces professionnels apportent leur vision passionnée du métier et sont pour les jeunes les garants d'un savoir-faire et d'une parole vraie.

En 2013, **28 actions et 31 ateliers** ont été animés par l'équipe de la Mission Locale. Ces services ont permis aux jeunes Sud-Girondins d'accéder à un emploi, de travailler un projet professionnel, de rencontrer des employeurs, et pour certains de reprendre confiance en eux.

L'Espace Emploi a proposé à 105 jeunes 233 offres d'emploi, dont **184 CDD, 25 CDI, 11 contrats par alternance et 12 contrats aidés** (hors Emplois d'Avenir). Il est à noter une forte baisse du nombre de contrats par alternance, due en partie à l'arrivée du contrat Emplois d'Avenir.

Sur 2013, on constate **une progression de contrats à durée déterminée et de contrats précaires** (intérim, contrats aidés), par rapport aux offres sur des contrats de longue durée.

Il est à noter un nombre important de contrats saisonniers en viticulture et en animation qui ont eu du mal à trouver des candidats, ce qui est surprenant vu le nombre croissant de demandeurs d'emploi. On peut constater des difficultés de mobilité et d'hébergement pour accéder au secteur agricole et un manque de qualification pour le secteur de l'animation (BAFA).

Sur le secteur du Sud-Gironde, de plus en plus d'entreprises viticoles emploient de la main d'œuvre européenne.

→ Contrats aidés signés avec les jeunes suivis par la MLSG en 2013 :

- 6 CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)
- 6 CAEI (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi avec périodes d'Immersion)
- 99 Contrats Emplois d'Avenir

ALTERNANCE

Apprentissage

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens, l'Espace Emploi a mené 5 actions en faveur de l'apprentissage en faveur de 59 jeunes.

Action « La semaine de l'apprentissage »

26 inscrits / 15 présents

Atelier apprentissage « Hôtellerie restauration »

12 inscrits / 6 présents

Atelier apprentissage « Etape sur mon projet »

8 inscrits / 8 présents

« Un jour, un métier » secteur du bâtiment

7 inscrits / 6 présents

« Jeudi de l'Alternance »

48 inscrits / 24 présents

Ateliers TRE

CV / Lettre de motivation et simulation d'entretien

→ 24 ateliers Technique de Recherche d'Emploi ont eu lieu en 2013. 211 jeunes y ont participé (contre 31 en 2012). Ils sont une étape indispensable à la recherche d'emploi.

→ 579 CV enregistrés en 2013 dans la CVthèque. La CVthèque est un outil opérationnel qui permet une sauvegarde des CV et une mise en relation rapide et efficace avec les employeurs. Elle garantit la conformité du CV avec les codes du recrutement.



Bilan des actions apprentissage

→ Objectif : Informer les jeunes sur le contrat d'apprentissage, leur faire découvrir les secteurs porteurs en Sud-Gironde, et les amener à rencontrer des professionnels qui ont des offres à pourvoir.

Globalement les employeurs soulignent l'initiative de la Mission Locale dans l'organisation de ces événements. Ils parlent tous de leurs difficultés de recrutement, et sont prêts à s'investir sur d'autres actions.

Côté jeunes, les avis sont partagés. La majorité des jeunes apprécie le contenu des informations données et la rencontre avec les employeurs, pour d'autres, les postes offerts en Sud-Gironde ne correspondent pas à ce qu'ils recherchent.

Malgré l'effort de communication sur les possibilités qu'offre l'alternance, **seuls 11 contrats ont été signés pour les jeunes suivis par la MLSG**. Ce chiffre est toutefois stable par rapport à 2012.

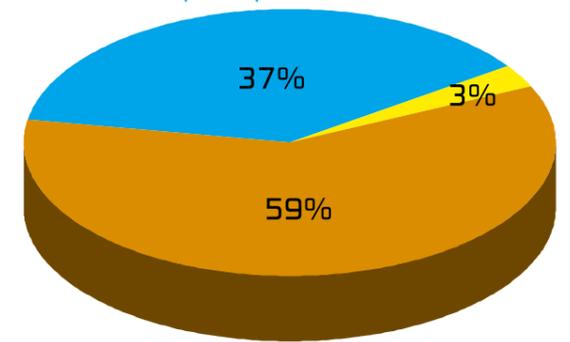
Nos partenaires se sont toujours mobilisés pour apporter toutes les informations sur la formation possible, mais les jeunes ne se tournent pas naturellement vers les secteurs d'activités porteurs d'emploi en Sud-Gironde.

Bref Info sur les participants

Nombre de participants

→ Inscrits 101 → Présents 59

Attentes des participants



- Avoir des informations sur le CA
- Définir un projet professionnel
- Rencontrer des employeurs



Semaine de l'apprentissage

Petits déjeuners & Rallyes d'entreprise

→ 3 actions ont été proposées durant l'année 2013.
 → 17 jeunes ont participé à ces actions et ont pu ainsi se positionner sur les postes à pourvoir.
 → A la suite de ces actions, 5 jeunes ont été recrutés.

→ Petit déjeuner AADP à Langon

Cette action a permis aux jeunes suivis par la MSLG et par Pôle emploi de découvrir l'association et son fonctionnement, de rencontrer les professionnels et de proposer leur candidature pour les deux postes à pourvoir.

→ Rallye entreprise CBS à Sillas

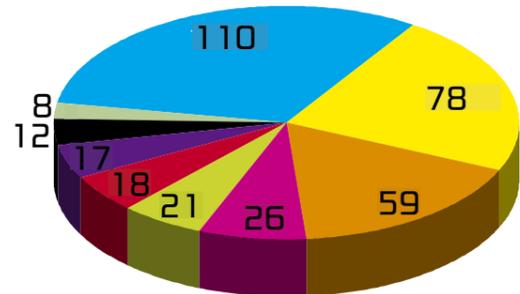
L'objectif de cette action a été de faire découvrir les métiers de la scierie et de présenter l'entreprise. Dans le même temps, elle a permis aux jeunes de proposer leur candidature sur les offres d'emploi proposées par cette entreprise.

8 jeunes ont participé à cette action et ont pu ainsi découvrir ce secteur d'activités.

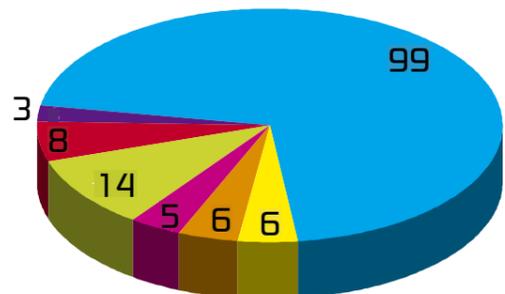


Petit déjeuner à la CDC Captieux Grignols à Grignols

A la demande de la collectivité, la Mission Locale a invité des jeunes ayant pour projet de travailler dans l'aide à domicile, de rencontrer des professionnels et des responsables de ce service à la Communauté de Communes de Grignols. Le but étant de permettre un recrutement en Emplois d'Avenir pour qu'ils apprennent le métier et qu'ils se qualifient.



- Actions apprentissage
- Ateliers TRE
- Jobs d'Eté
- Actions recrutements
- Actions Education Nationale
- Jobdating animation
- Rallye
- Kelje
- Atelier EA/CG



- Contrats
- Contrats Apprentissage
- Evaluation Milieu Travail
- Période Milieu Professionnel
- Contrat Accompagnement Emploi
- Contrat d'Accompagnement à l'Emploi avec périodes d'immersion
- Emplois Avenir

Pôle emploi / Mission Locale

Un partenariat renforcé

2013 : 202 nouveaux jeunes en PPAE

La Mission Locale Sud-Gironde a mis en œuvre 202 Parcours Personnalisés d'Accompagnement dans l'Emploi (PPAE), dans le cadre de la cotraitance avec le Pôle emploi, qui est une déclinaison opérationnelle de la convention tripartite entre l'Etat, Pôle emploi et les Missions Locales. En effet, ce partenariat renforcé a pour objet :

- La contribution de la Mission Locale dans la mise en œuvre du PPAE,
- La coopération en direction des employeurs,
- La mobilisation des outils et mesures de la politique de l'emploi,
- La contribution de Pôle emploi au sein de la Mission Locale Sud-Gironde,
- Les actions de communication et d'échanges d'informations.



pôle emploi

Point clés 2013 :

Objectifs d'entrées atteints à 100%

1864 actualités ont été menées auprès du public reçu dans le cadre du PPAE, dont 58% en entretiens individuels. 89% des propositions effectuées par l'équipe des conseillers concernent les thèmes : « Accès à l'emploi et formation professionnelle »

Continuité des ateliers SAS : 30 ont ainsi pu être réalisés au Pôle emploi, co-animés par les agents détachés au sein des deux Missions Locales de l'arrondissement de Langon. L'objectif étant de sécuriser l'orientation du jeune demandeur d'emploi vers la Mission Locale.

Maintien des sorties du PPAE en emploi durable à 30% (CDI- CDD de plus de 6 mois).

Différentes actions, initiatives et forums ont été menés en partenariat avec les acteurs du service public de l'emploi et en particulier avec le Pôle emploi de Langon (différents forums emploi, promotion des Emplois d'Avenir secteur non marchand auprès des collectivités, actions autour de la promotion de l'alternance et plus particulièrement sur le contrat d'apprentissage, ...)

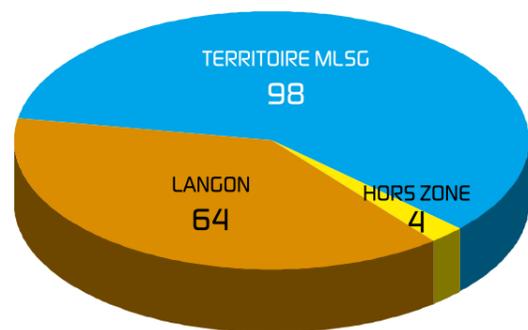
Des comités de pilotage, animés par la directrice adjointe de l'agence Pôle emploi, se sont tenus tout au long de l'année, afin de faire le suivi à la fois quantitatif et qualitatif de ce partenariat.



Visite de Cap Métiers

Point Information Jeunesse

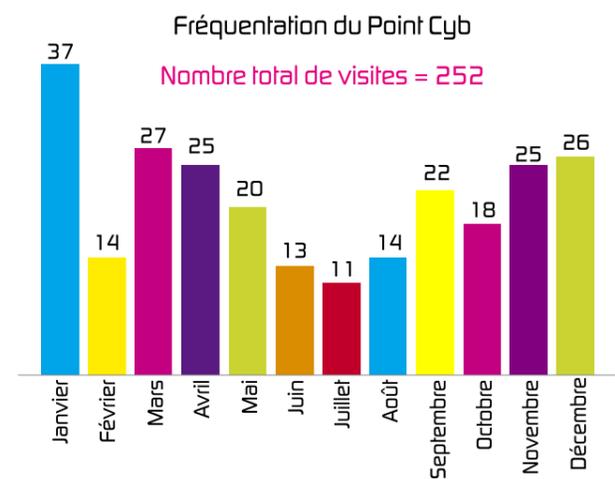
Le Point Information Jeunesse a reçu 166 jeunes en 2013.



- 56 dossiers de carte Sésame ont été instruits
- 27 dossiers de carte Horizon ont été instruits
- 17 dossiers de Carte Aquitaine Etudiants ont été instruits

Point Cyb

Les jeunes usagers peuvent bénéficier d'un accès internet gratuit pour leurs recherches d'informations et leurs démarches administratives. Seuls ou accompagnés par une animatrice qui les guidera dans leurs recherches.
→ 252 jeunes ont fréquenté le Point Cyb en 2013



Opération Sac Ados

Ce dispositif, porté par Le Conseil Régional depuis de nombreuses années, permet à des jeunes aquitains d'élaborer un projet de départ en vacances. Au-delà de l'aspect récréatif des vacances, Sac Ados permet de travailler sur la mobilité, sur la capacité à se projeter et à être autonome. Après avoir finalisé leur projet et constitué le dossier administratif, les jeunes passent une audition au Conseil Régional face à un jury. Cet exercice, difficile pour certains, permet de valider définitivement leur candidature. La transférabilité des compétences acquises est un point essentiel de ce dispositif.

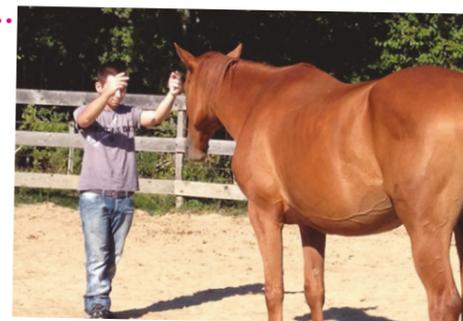
- 9 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif.
- 3 projets ont été retenus par le Conseil Régional.
- 6 jeunes sont partis assister au festival « Reggae Sun Ska » dans le Médoc.
- 2 jeunes sont partis une semaine en vacances au Pays Basque.
- Une jeune est partie à Barcelone en Espagne dans le cadre de l'expérimentation Sac Ados Europe.

Partenaires :
Conseil Régional/Association Vacances Ouvertes



Equitation comportementale et simulation d'entretiens avec des professionnels du recrutement

5 ateliers ont eu lieu cette année. Ces journées sont proposées sur Langon, Bazas et La Réole.
30 jeunes Sud Girondins ont participé à ces actions.
L'équitation comportementale permet aux jeunes de travailler leur posture et la communication non verbale. Affronter ses craintes face à un animal aussi impressionnant que le cheval n'est pas chose facile pour eux. Grâce à l'accompagnement de Valérie Baliros, professionnelle de l'équitation et de l'éducation spécialisée, les jeunes, au fur et à mesure de la séance, acquièrent de la confiance et de l'assurance en leurs capacités.
Lors des simulations entretiens proposés l'après-midi, ils transfèrent ces compétences nouvellement acquises.



Ateliers jobs d'été

Deux journées Jobs d'été ont été organisées en 2013

Jobs d'été

Le 28 mars dans les locaux de Pôle emploi. Cette manifestation était réservée aux demandeurs d'emploi et aux jeunes suivis par la Mission Locale.
52 personnes y ont participé. Après une présentation du contexte économique, du droit du travail en matière de travail saisonnier, l'ADEFA, structure partenaire a présenté son offre de service et ses offres d'emploi dans le secteur agricole.
Les personnes ont ensuite participé à un Jobs Dating avec des employeurs potentiels, lors d'entretiens de 7 mn.
Partenaires : Pôle emploi, ADEFA + Employeurs

Jobs d'été scolaires

Cet après-midi était réservé aux jeunes scolarisés. De nombreux jeunes étaient mineurs. Un point a été fait sur le droit du travail et sur la spécificité du territoire Sud-Girondin.
Le principal secteur qui recrute est l'agriculture. L'ADEFA leur a été présentée.
De nombreuses offres ont été proposées.
40 jeunes ont participé à cette action.

Jobs dating de l'animation

Depuis de nombreuses années, La Mission Locale Sud-Gironde organise un « Jobs Dating de l'animation ». L'objectif de cette action est de mettre en relation directe des responsables de structures ALSH du territoire et des jeunes titulaires du BAFA ou en recherche de stage pratique.
La forme ludique et rapide (des entretiens de 7 mn) oblige les recruteurs et les candidats à aller à l'essentiel.
→ 5 responsables de structures et 18 jeunes ont répondu à notre invitation.



Emplois d'Avenir

La Mission Locale Sud-Gironde avait un objectif de 83 emplois d'Avenir en 2013, 99 ont été conclus.

La moyenne d'âge des nouveaux embauchés via le dispositif Emplois d'Avenir est de 22 ans dont 55% de femmes.

28% sont de niveau infra V, 62% sont titulaires d'un CAP ou BEP. 10% seulement sont titulaires d'un niveau IV et plus, résidant en ZRR, ils ont accédé à la mesure par le truchement de la dérogation.

Les contrats conclus sont majoritairement des CDD de 1 an renouvelable pour 40%, 30% des CDD de 3 ans, 20% des CDI, et 10% sont des CDD de 24 mois, conclus à l'issue d'un CAE. Tous les Emplois d'Avenir de 1 an ont été renouvelés directement pour une période de 24 mois supplémentaires.

Les employeurs sont pour 61% d'entre eux des collectivités, 21% des associations et les 18% restants sont des employeurs du secteur marchand.

Les postes qui sont pourvus sont majoritairement ceux d'agent polyvalent des services techniques et d'ouvrier des espaces verts pour les collectivités, d'agent de service hospitalier et d'agent de bio-nettoyage pour l'hôpital, animateur de loisirs et/ou d'activités culturelles, d'aide à domicile et de chargé d'accueil pour le secteur associatif.

Le secteur marchand a recruté sur des postes très variés, de l'ouvrier du bâtiment, à l'employé de "drive".

Les recrutements se sont effectués classiquement, certains employeurs ont déposé des offres via la cellule opérationnelle (Pôle emploi, les Missions Locales et Cap Emploi) pour environ 30%. 70% des emplois ont été déclenchés sur candidatures spontanées des jeunes. Fort de ce constat, la Mission Locale Sud-Gironde a mis en place depuis le mois de juin 2013 des ateliers permettant aux jeunes de maîtriser leur éligibilité et pouvoir porter un premier niveau de renseignements sur la typologie de l'Emploi d'Avenir en entreprise lors d'un entretien d'embauche.

Afin de sécuriser les recrutements, les employeurs se sont vus proposer la mise en place d'EMT (Evaluation en Milieu de Travail) et PMP (Période en Milieu Professionnel), les POE (Périodes Opérationnelles à l'Emploi), sur des délais

rapides grâce à un partenariat étroit avec le Pôle emploi.

Le suivi dans l'emploi s'effectue de manière trimestrielle, un entretien est mis en place avec le jeune salarié, son tuteur et son employeur et le personnel Mission Locale référent du suivi. L'entretien permet de vérifier la bonne intégration du jeune dans l'équipe professionnelle, que le lien avec le tuteur est établi, et que la capacité d'apprentissage de ce dernier est bien requise par la mesure. A l'issue de cette première partie de contrat, le jeune effectue seul les tâches récurrentes de son poste.

La phase de stabilisation des formations d'adaptation au poste de travail, ou de remise à niveau, permettent d'être autonome sur toutes les tâches de son poste.

Pendant ou à l'issue de la phase de consolidation, démarrent majoritairement les formations d'acquisition de nouvelles compétences (qualifiantes, ou professionnalisantes). La fiche de poste est parfois complétée de nouvelles tâches.

Les objectifs pour le premier semestre 2014 sont de 45 nouveaux Emplois d'Avenir et le maintien du nombre de mesures en cours. Un temps d'échanges sur les Emplois d'Avenir signés et à venir est prévu le 12 Juin 2014.



La formation Professionnelle

Le Pôle Coordination Insertion est chargé de l'animation du dispositif de la formation professionnelle mis en œuvre par la Région Aquitaine

Le Conseil Régional d'Aquitaine s'attache à élever le niveau de qualification des Aquitains et notamment celui des jeunes les plus éloignés de l'emploi par la construction de parcours individualisés de formation pour favoriser une insertion durable.

La Région Aquitaine développe et structure chaque année, une offre de formation sur l'ensemble du territoire. Ainsi, elle pilote sur chaque Zone d'Animation Territoriale des commissions formation emploi, en étroite collaboration avec les structures d'accueil, les collectivités locales et les clubs d'entreprises dans l'objectif de proposer une offre de formation professionnelle dans son Programme Régional de Formation (PRF), adaptée aux besoins des publics, des entreprises et des territoires.

DONNEES SIGNIFICATIVES 2013

→ Evolution du nombre de prescriptions formation de 4% (baisse de 2% au niveau régional).

→ Evolution de 11% des entrées en formation professionnelle dans le PRF en 2013 (baisse de 4% au niveau régional).

→ 66% des jeunes ayant suivi une formation en 2013 sont peu ou pas qualifiés.

→ 16% des formations effectuées par les jeunes se sont déroulées hors de notre territoire et concernent essentiellement des formations qualifiantes (74%). Nous constatons malheureusement que ce volume d'entrées reste assez discret au fil des années.

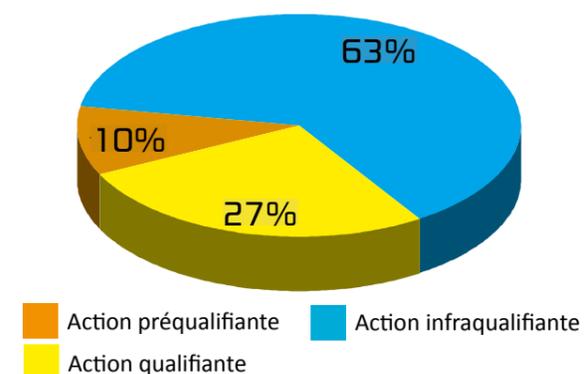
→ 63% des entrées en formation concernent des actions infra qualifiantes (GFE 21 et 22)

Elaboration/Validation de projet professionnel, réaliste et réalisable: Véritable enjeu dans le parcours d'orientation du jeune

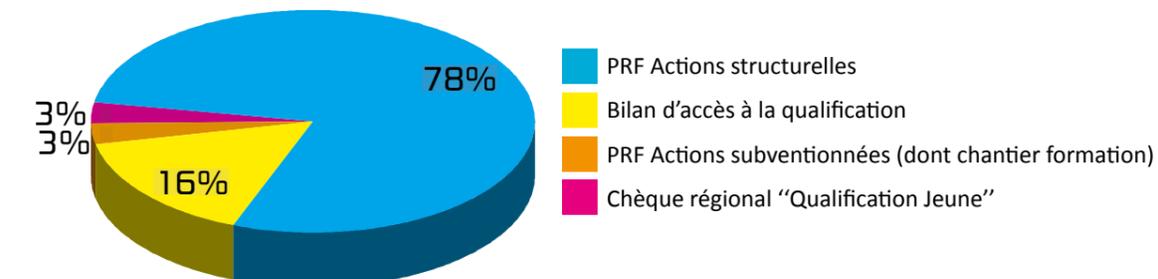
→ 8 092 € ont été attribués à 6 jeunes suivis par la Mission Locale Sud-Gironde sous forme de chèque qualification, dans le cofinancement d'une formation professionnelle, soit un coût moyen de 1 348€ /jeune.

→ 34 bilans d'accès à la qualification ont été réalisés en 2013 et ont ainsi permis aux jeunes de définir un projet professionnel, de faire le point sur leurs compétences à la fois personnelles et professionnelles, en vue d'engager un parcours d'accès à la qualification.

Répartition des 211 entrées par type d'action



Actions financées par la Région Aquitaine



CIVIS Contrat d'Insertion à la Vie Sociale

2319 jeunes sud-girondins ont bénéficié du contrat CIVIS depuis 2005.

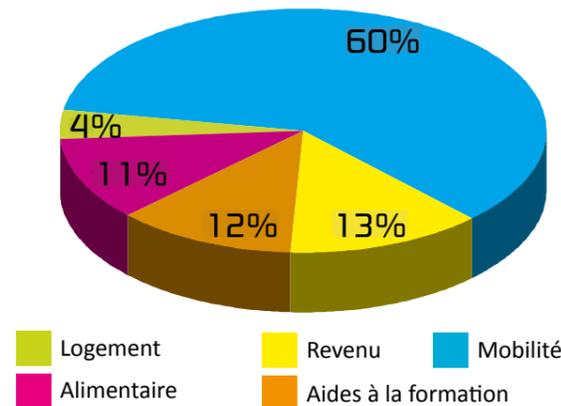
Mis en œuvre par les Missions Locales depuis 2005, le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale vise à accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDD ou CDI de plus de 6 mois, hors contrats aidés du secteur non marchand) avec un accompagnement personnalisé et renforcé.

La Mission Locale Sud-Gironde a intégré **200 nouveaux jeunes CIVIS** au cours de l'année 2013 (en réalisant ainsi **102% de nos objectifs**), soit un nombre total d'intégration de 2319 jeunes dans le dispositif CIVIS depuis son lancement, avec **60% de jeunes femmes et seulement 13% de mineurs**.

→ **60 080€ ont été attribués à 119 jeunes** en 2013, sous forme d'allocation CIVIS, soit une moyenne de **505€/jeune**. Cette bourse, réel soutien aux situations sociales et aux projets professionnels des jeunes, a permis aux bénéficiaires principalement de cofinancer le permis de conduire, d'aider au financement des déplacements et des repas pendant les périodes en milieu professionnel (PMP).
→ **56 PMP effectués** avec à l'issue, plus de **77% des sorties vers l'emploi** (dont 41% en alternance) ou d'entrées en formation professionnelle.

Au 31 décembre 2013, 2137 jeunes sont sortis de l'accompagnement CIVIS, dont **33% pour une situation d'emploi durable**.

Répartition de l'allocation CIVIS par objet de demande



Dispositif ANI Jeunes

La Mission Locale Sud-Gironde a accompagné 62 jeunes au titre de l'Accord National Interprofessionnel du 7 avril 2011, relatif à l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans leur accès à l'emploi.

En effet, les Missions Locales ont été chargées de mettre en œuvre un dispositif expérimental d'accompagnement individualisé renforcé pour 20 000 jeunes sortis du système scolaire sans qualification sur la base d'un cahier des charges élaboré paritaire.

3 phases (diagnostic - accompagnement - suivi dans l'emploi), d'une durée maximum de 18 mois, sont déclinées autour de l'accompagnement du jeune par un référent unique.

Le public visé concerne des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme, avec une attention particulière pour ceux identifiés comme « jeunes décrocheurs », au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs pilotées par le CIO sur notre territoire.

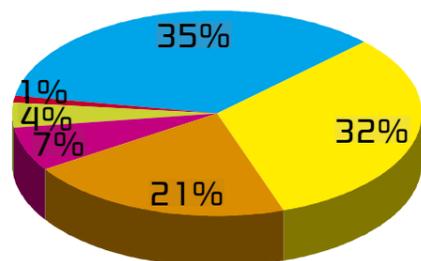
La réussite de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi repose sur un engagement entre le jeune et le conseiller, au travers de la signature d'un contrat qui permet au jeune de bénéficier (en fonction des phases) :

- De la couverture sociale
- De Périodes en Milieux Professionnels (PMP)
- D'aides exceptionnelles de soutien financier aux jeunes actifs

En bref :

- 32 jeunes ont intégré ce dispositif au cours de l'année 2013
- 53 % d'entre eux sont des hommes
- 22 % sont des « jeunes décrocheurs »
- 93 % ont un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau V
- Seulement 9% sont titulaires du permis et possèdent une automobile
- 74 % des jeunes sont hébergés par les parents
- 240 actualités ont été réalisées dans la mise en œuvre de l'accompagnement ANI
 - Dont 57 % en entretien individuel
 - 313 propositions ont été faites dont 34% concernant le thème « Accès à l'emploi »
- 4 périodes d'immersion en entreprise ont été effectuées, permettant de définir et/ou de conforter le projet professionnel du jeune
- 5 aides exceptionnelles de soutien financier ont été attribuées pour 14 jeunes afin de leur permettre de faire face aux frais auxquels ils sont confrontés avant de percevoir leur premier salaire
- 15.5 % des jeunes sont en situation d'emploi durable au 31 décembre 2013 (phase3)

Propositions par thèmes



Le Revenu de Solidarité Active

La Mission Locale Sud-Gironde a signé 150 CER PRO avec des jeunes RSA en tant que référent Professionnel

Dans le cadre de la mise en place du RSA et RSA jeunes actifs, le Conseil Général de la Gironde a souhaité proposer aux 10 Missions Locales d'être agréées depuis septembre 2011, afin de pouvoir participer à l'ensemble de la gouvernance du dispositif et pouvoir ainsi y intervenir au titre de référent unique professionnel.

Le RSA est une allocation financière qui s'appuie sur la notion de garantie de revenus. Elle apporte soit un complément de revenus aux personnes en situation d'emploi précaire, ou ayant une faible rémunération, soit une garantie de revenu minimum aux personnes privées d'emploi.

La loi prévoit un droit à l'accompagnement pour tous les allocataires du RSA. Toutefois, seuls les bénéficiaires du RSA socle (ex RMI) et leur conjoint, ont une obligation d'accompagnement social ou professionnel.

Le Conseil Général de la Gironde, via l'Antenne Girondine d'Insertion (AGI), nous oriente donc, depuis novembre 2011, des bénéficiaires du RSA, âgés de 18 à 24 ans révolus, avec un projet d'insertion professionnelle.

Selon la logique des droits et devoirs, l'accompagnement passe par l'élaboration d'un Contrat d'Engagement Réciproque PROfessionnel (CER PRO) entre le référent (conseiller de la Mission Locale) et le bénéficiaire du RSA. Le CER PRO, conclu sur une période d'une année, précise ainsi les démarches d'insertion professionnelle que le jeune s'engage à accomplir.

Lors des rencontres mensuelles, le référent peut mobiliser les prestations de droit commun ainsi que la Bourse Départementale d'Insertion (BDI) et les aides individuelles, prestations financées par le Conseil Général qui sont nécessaires pour lever les freins.

→ 30 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier au travers de ces aides en 2013.

En cas de non-respect des engagements, le bénéficiaire s'expose à une réduction partielle, puis totale, de son allocation.

→ 51 nouveaux CER PRO ont été signés au 31 décembre 2013, après une montée en charge progressive en fin d'année 2011. Nous avons reçu régulièrement au cours des années 2012-2013 des orientations de l'AGI pour signature de CER PRO et procédé à plus de 40 renouvellements, soit un volume qui oscille entre 105 et 120 jeunes bénéficiaires du RSA accompagnés en 2013, toutes cohortes d'entrées confondues et toutes sorties du dispositif réalisées.

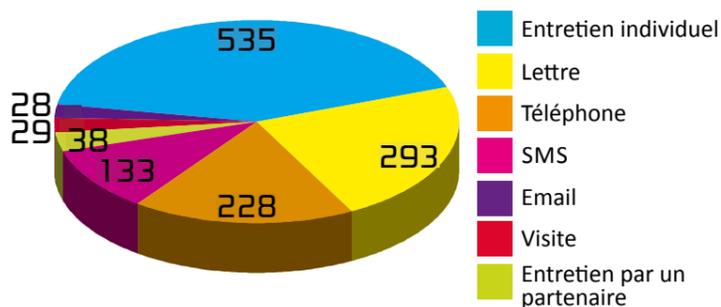
Une participation mensuelle de la Mission Locale s'est organisée autour des différentes instances de coordination du dispositif, animées par l'AGI à l'échelle locale, comme les Equipes Pluridisciplinaires Territoriales (EPT) et les

Espaces Ressources Correspondants (ERC). Des rencontres partenariales avec le Conseil Général, l'AGI, les Maisons Départementales d'Insertion (MDSI), le Pôle emploi sont nécessaires pour une articulation lisible et qualitative des dispositifs dans la mise en œuvre du dispositif RSA.

Chiffres clés 2013

- 66% du public est féminin
- 91% des jeunes ont un niveau de qualification V ou infra
- 51% des jeunes sont dans la tranche d'âge « 18-21 ans »
- 42% des jeunes femmes sont en situation familiale « célibataire avec enfant(s) »
- et seulement 27% des jeunes bénéficiaires du RSA sont repérés comme « mobiles »

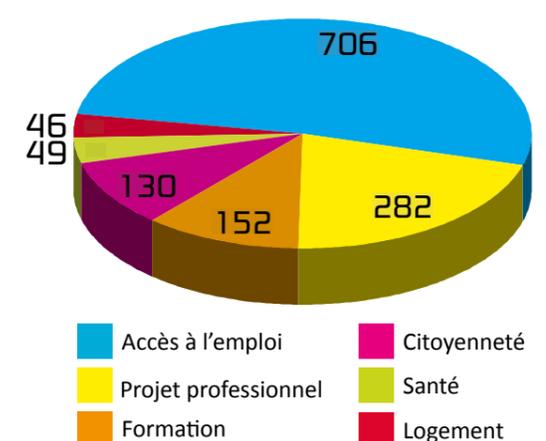
Nombre d'actualités



→ 41% des actualités se sont déroulées en « entretiens individuels »

→ 51% des propositions ont concerné le thème « Accès à l'emploi »

Propositions



Aides à la Mobilité

Sur notre territoire, la mobilité est un maillon indispensable dans la chaîne de l'insertion sociale et professionnelle que représente l'accompagnement effectué par la Mission Locale. En effet, toutes nos actions n'ont de sens qu'à partir du moment où les jeunes peuvent se déplacer. Selon l'âge et la situation du bénéficiaire, différentes aides sont mobilisables.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

Le permis AM

Le permis AM est entré en vigueur le 19 janvier 2013 avec la réforme du permis moto, il remplace le BSR (Brevet de Sécurité Routière). La formation est plus longue (7 heures au lieu de 5) et donc un peu plus chère. (Entre 200 à 250 euros). Il est impératif d'être titulaire de l'A.S.S.R 1 ou 2 pour s'inscrire et d'être en possession pour les majeurs de la JAPD ou pour les mineurs de l'attestation de recensement.

Le Permis AM est obligatoire pour conduire, en l'absence de permis de conduire, un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans ou pour conduire un quadricycle léger (mini-voitures classées «voitures» ou petits quads) dès l'âge de 16 ans.
→ En 2013, 11 jeunes suivis par la Mission Locale Sud-Gironde ont pu valider ce permis AM grâce à des fonds versés par le Conseil Général (FDAJ collectif) et l'Etat (FIPJ mineur).

Le permis Conseil Général

Ce dispositif est porté par le Pôle Jeunesse de Langon. Il s'agit d'une aide à hauteur de 75 % du coût du permis prise sur le Fonds d'Aide au Jeune (FDAJ). En contrepartie de cette aide, le jeune (18 à 25 ans) effectue une activité citoyenne auprès d'une commune, d'une Communauté de Communes ou d'une association.

→ En 2013, 4 jeunes accompagnés par la Mission Locale Sud-Gironde ont bénéficié de cette aide.

Le permis solidaire

Les Mairies ou les Centres Communaux d'Actions Sociales peuvent aider les demandeurs d'emploi au financement d'une partie du permis de conduire en contrepartie d'un temps de bénévolat effectué dans la commune. En 2013, 8 jeunes suivis par la Mission Locale ont pu bénéficier d'un financement du CCAS de Saint Symphorien (4 ont validé le permis)

Chaque année, la Mairie de Langon propose 4 parcours.

→ En 2013, 4 permis ont été financés par la Mairie de Langon. Tous ces jeunes ont été orientés par la Mission Locale.

Le Pass Conduite (version 2013).

Ce dispositif est destiné aux jeunes aquitains âgés de 16 à 25 ans, suivis par la Mission Locale, et a pour objectif de favoriser leur démarche d'insertion professionnelle et d'accès à l'autonomie en les aidant à financer une partie du permis de conduire. L'aide est versée directement au bénéficiaire et peut aller jusqu'à 600 euros.

→ En 2013, le Conseil Régional a financé 250 permis pour un montant de 150 000 euros sur la Région Aquitaine dont 41 permis sur notre territoire. (7 jeunes ont déjà achevé leur permis).

Pour 2014, le Conseil Régional versera cette aide directement aux auto-écoles (conventions signées entre les deux parties). L'objectif pour la Région Aquitaine est de financer 450 permis soit une enveloppe de 450 000 euros pour ce dispositif.

Pour plus d'information :

www.jeunes.aquitaine.fr/passconduite.

Permis à 1 euro

A partir d'un prêt octroyé par les banques (de 600 à 1200 euros), sans frais de dossier et dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat, ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans révolus d'étaler le coût de leur formation sur plusieurs mois (maximum 40 mois). En général, il est nécessaire de pouvoir présenter une caution. Si la banque n'octroie pas le prêt dans le cadre du dispositif général, la Mission Locale peut, après étude du dossier, aider le jeune à bénéficier de la caution de l'Etat.

Ce dispositif existe depuis 2005 mais reste peu utilisé. Il est géré par l'ANDML.

Toutes ces demandes doivent être validées par un conseiller Mission Locale et des pré-requis sont à respecter.

Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de moins de 26 ans

ANI : aide exceptionnelle de soutien financier versée par Pôle emploi

Cette aide est destinée aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui accèdent à un CDI, CDD de plus de 6 mois, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation jeunes et CUI-CIE (sauf secteur non marchand).

Son objectif est de faire face aux frais liés à la prise d'un contrat en attendant le premier salaire. Cette aide peut intervenir sur les frais associés au véhicule (achat, location, contrôle technique, assurance, frais d'inscription au permis de conduire A/B ou BSR, achat de casque...). Cette aide est passée de 800 euros à 1500 euros et s'est arrêtée le 31 mars 2014.

→ En 2013, 11 jeunes suivis par la Mission Locale Sud-Gironde ont bénéficié de cette aide.

La Mission Locale et le Pôle emploi peuvent instruire les demandes.

L'aide au permis

Le Pôle emploi a la possibilité d'aider au financement du permis de conduire pour certains demandeurs d'emploi. L'objectif de l'aide étant d'accélérer le retour à l'emploi de la personne. Elle peut être de 1200 euros maximum, versée directement à l'auto-école en trois fois (inscription, réussite au code et présentation examen de conduite). Cette demande doit être instruite par un conseiller Pôle emploi (Critères d'éligibilité à respecter).

→ En 2013 : 1 jeune de la Mission Locale Sud-Gironde est concerné.

Pour les bénéficiaires du RSA : actions bénéficiant de financement du Conseil Général.

BCP : l'auto-école solidaire

Le but de l'association est de préparer puis présenter les candidats sélectionnés à l'examen du permis grâce à une méthode pédagogique individualisée. La participation du bénéficiaire est de 218 euros comprenant 30 heures de conduite.

En 2013, deux sessions ont eu lieu sur Langon. Une jeune suivie par la Mission Locale Sud-Gironde a bénéficié de l'auto-école. Cette jeune femme est actuellement en CDI à l'Intermarché de Bazas.

Seuls les bénéficiaires du RSA socle peuvent participer à la sélection (financement du Conseil Général).

Alter Ego « Etre autonome dans ses déplacements quotidiens pour une mobilisation vers l'emploi » Cette prestation vise à accroître l'autonomie des bénéficiaires du RSA en leur dispensant des actions de prévention de sécurité routière, d'aide à la mobilité géographique nécessaires à une insertion professionnelle. Cette action dure 4 jours.

→ En 2013, une jeune femme suivie par la Mission Locale Sud-Gironde a bénéficié de cette action.

Aides individuelles : Aides matérielles à la mobilité

Ces aides sont financées par le Conseil Général au titre de l'insertion. Elles ne sont pas automatiques et elles doivent faire l'objet d'une évaluation préalable avec le conseiller Mission Locale (le référent).

Elles peuvent porter sur : l'assurance du véhicule (automobile ou 2 roues), les frais de réparation voiture, location-vente ou aide à l'achat à titre exceptionnel, sur l'achat de vélo et motocyclettes et sur le permis de conduire (à condition d'avoir validé le code).

→ En 2013, 9 jeunes suivis par la Mission Locale Sud-Gironde ont pu bénéficier de ces aides (10 demandes).

Aides APRE pour la reprise d'emploi

Ces aides sont demandées dans les trois mois qui suivent la reprise d'activité (emploi ou formation) par le référent sur présentation de justificatifs (contrat de travail, attestation de formation et devis ou facture).

Elles peuvent porter sur les frais de déplacements, les frais concernant le véhicule (achat, location, assurance, réparation...) et l'aide au permis de conduire.

A noter : le forfait 1^{ère} reprise qui permet au bénéficiaire de bénéficier d'un forfait de 200 euros dès la reprise d'activité.

→ En 2013, 8 jeunes ont bénéficié de ces aides.

Pour les titulaires du permis de conduire accompagnés par la Mission Locale, le Pôle emploi ou la MDSI

APREVA 33

Cette association a pour objectif de mettre en location des véhicules, à un prix réduit, pour des personnes en difficulté dans le cadre de leur parcours professionnel, qui accèdent à un emploi ou une formation. Les véhicules sont disponibles dans des points relais APREVA. Trois se trouvent sur notre territoire : Ici Inter Emploi (La Réole), Insermea (Langon) et AIIIMC (Villandraut).

Le coût total de la location est de 19 euros par jour travaillé dont 2 euros sont à la charge du bénéficiaire.

Le référent Mission Locale doit demander la prise en charge des 17 euros restants au Conseil Général par l'intermédiaire du fond d'aide au jeune. Cette aide est limitée dans le temps.

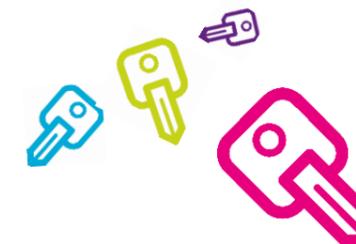
Données chiffrées :

Le Point Information Jeunesse de la Mission Locale Sud-Gironde a instruit :

→ 27 cartes horizon, pour se déplacer en bus dans le département

→ 56 cartes SESAME, pour se déplacer en train dans la région Aquitaine

→ 17 cartes étudiant, pour se déplacer en bus dans le département.





Depuis 14 ans, le Pep'Psy (Point d'Écoute et de Prévention Psychologique) accueille des jeunes en souffrance psychologique orientés par la Mission Locale du Sud-Gironde.

C'est un service de prévention en santé mentale confié par le Centre Hospitalier de Cadillac à une psychologue (Mme Céline Mercadet) et à un infirmier spécialisé (M. Bruno Fanchon).

Ceux-ci reçoivent, écoutent, soutiennent, voire orientent vers le soin les jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion professionnelle et dans le cadre d'une convention passée entre ce Centre Hospitalier et la Mission Locale du Sud-Gironde.

Ces deux professionnels interviennent chacun deux demi-journées par semaine, ils échangent également avec les conseillers en insertion de Langon, Bazas ou La Réole sur les situations rencontrées dans le cadre de réunions techniques, évaluent le fonctionnement du service dans le cadre d'un comité de pilotage annuel.

→ En 2013, 42 jeunes ont été orientés par les conseillères en insertion, 37 jeunes ont eu au moins un entretien.

Les problématiques principales rencontrées sont le manque de confiance en soi, la baisse d'estime de sa personne, la tristesse de l'humeur, voire un état dépressif, des troubles en lien avec des situations familiales et sociales complexes.

Logement

Le SIPHEM intervient auprès du public de la Mission Locale depuis 2006, en proposant un service dédié au logement des jeunes, fruit d'un partenariat entre le SIPHEM et ses collectivités adhérentes, la Mission Locale Sud-Gironde et la Communauté de Communes du Bazadais.

Cette action a pour vocation l'information et l'accès au logement autonome. Elle est à la disposition de tous les jeunes du territoire (suivis ou non par la MLSG) et permet un accompagnement personnalisé.

Ce service offre notamment des informations très larges sur l'accès et le maintien dans le logement (droits et devoirs des locataires et des propriétaires, aides et dispositifs mobilisables, instruction de demandes d'aides...). Il offre également un suivi des situations et un accompagnement dans la prise de décision et de possession des logements (états des lieux, budget...). Il permet aussi la mise en adéquation de l'offre et de la demande locative et le cas échéant l'orientation vers les services compétents.

Sur l'année 2013, l'activité globale a généré 270 rendez-vous dont 80 rendez-vous au siège de la Mission Locale à Langon, 49 rendez-vous sur la permanence de Bazas, 55 rendez-vous sur la permanence de La Réole et 86 rendez-vous à la Maison de l'Habitat de La Réole.

Ces rendez-vous ont permis de satisfaire tant des demandes locatives que de répondre à des attentes en matière d'information et d'accès au logement. Le territoire connaît un réel déficit de logements adaptés à cette demande spécifique, sans évoquer ce qui pourrait relever de l'urgence.

Sur les 128 nouvelles demandes de logement enregistrées sur l'année 2013, 86 ménages ont été relogés.

→ Un bilan exhaustif de l'action est disponible sur le site du SIPHEM : www.siphem.fr

Bilan du Point Relais Santé

Ce Point Relais Santé a pour objectif d'être à la fois :

- Un lieu d'écoute (en terme de mal être, de souffrance, de problématiques santé visibles ou non identifiées) et de conseils (accès aux droits, orientations vers des partenaires et dispositifs spécifiques - comme le PEP'PSY -, soutien aux démarches administratives) au service des jeunes suivis par la Mission Locale.
- Un lieu qui valorise et accompagne les jeunes vers l'accès à des bilans de santé. (Centres d'Examen de Santé de la CPAM).
- Un dispositif qui a pour vocation de s'articuler aux dynamiques locales partenariales, tout en s'inscrivant dans une logique de réseau.
- Un appui technique auprès de l'équipe de conseillers de la Mission Locale. Le jeune est orienté par son « conseiller référent » vers le Point Relais Santé.

L'objectif du Point Relais Santé est donc d'améliorer l'état de santé des jeunes en insertion en facilitant leur accès aux droits, aux soins, à l'information et à la prévention.

RESAIDA (Réseau d'Éducation pour la Santé - Sexualité, SIDA, Addictions, violences) dans le cadre d'une convention avec la Mission Locale Sud-Gironde, a mis à disposition son référent santé, David LUSSEAU, afin d'animer ce Point Relais Santé.

Ainsi, depuis plus de 3 ans, des permanences sont assurées au sein de la Mission Locale Sud-Gironde.

Voici ci-dessous, les lieux, les jours et les horaires de permanence du référent santé, David LUSSEAU:

- MLSG - Antenne de Bazas: un Lundi sur 2 de 14h à 18h
- MLSG - Antenne de La Réole : un Mercredi sur 2 de 14h à 18h
- MLSG - Langon : Tous les Jeudis (sauf exception) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LE POINT RELAIS SANTÉ 2013 EN CHIFFRES

- 6 Jeunes ont rencontré le référent Santé du P.R.S.
- 21 Jeunes ont été accueillis au Point Relais Santé.
- 5 ont été rencontrés dans le cadre d'une action collective

Tous ont pu parler de leur santé (sociale, physique, mentale) via notamment la passation d'un questionnaire santé, qui permet d'aborder la santé du jeune et d'envisager avec lui un suivi et/ou des orientations possibles vers des partenaires «relais» quand cela le nécessite...

- Ainsi, parmi les jeunes accueillis nous comptabilisons :
- 18 accompagnements vers les services administratifs de la Sécurité Sociale (CPAM, MSA et PASS de Langon) et/ou aides au montage de dossier CMU
 - 22 orientations vers des services de soins et/ou d'accompagnement (Addictions / Centres de planification et/ou autres problématiques Santé)
 - 9 demandes de Bilan de Santé (dont 5, via un Organisme de Formation)
 - 9 orientations vers le PEP'PSY (Point d'Écoute et Prévention PSYchologique)



Bilan FDAJ

Le fonds d'aide aux jeunes

Une aide départementale de dernier recours pour les 18 à 25 ans, en complémentarité avec les autres institutions et associations compétentes. Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, inscrits dans une démarche d'insertion et bénéficiant d'un suivi régulier par un référent. Le cas échéant, un mode d'intervention d'urgence est prévu afin de faire face aux situations les plus délicates. Cette année, nous avons pu observer une augmentation du nombre des dossiers et du montant moyen accordé par rapport à 2012.

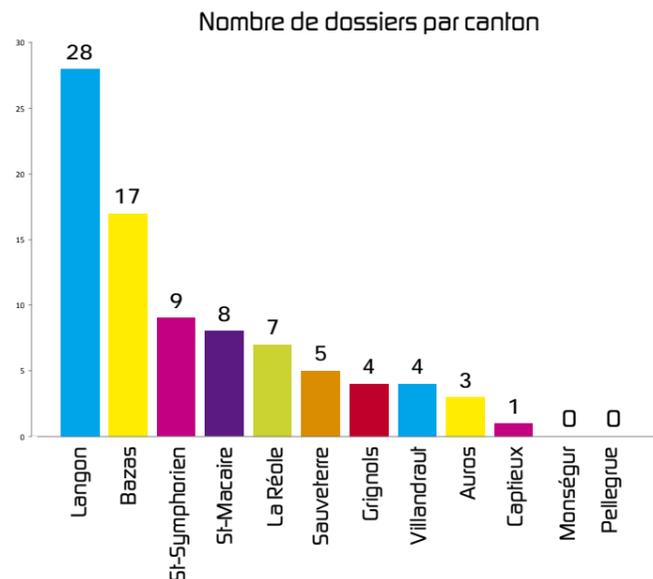
→ La moyenne d'âge est identique à 2012, 21 ans

→ Les types d'aides pouvant être sollicitées restent les mêmes qu'en 2012 soit : la subsistance et le transport.

→ L'aide au permis du Conseil Général a été reconduite, 4 jeunes ont pu en bénéficier.

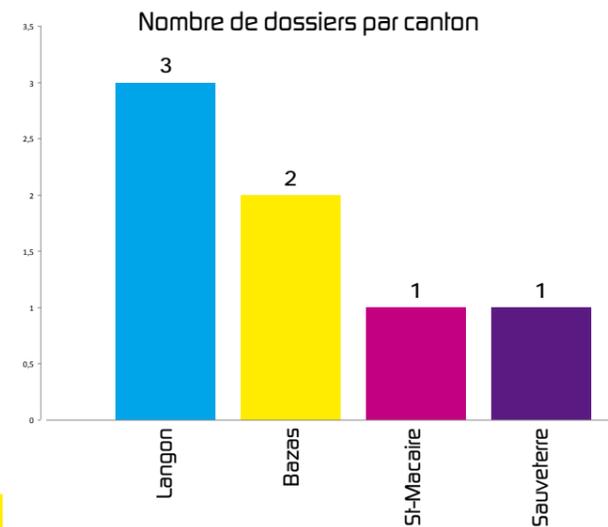
Chiffres 2013

- 86 dossiers présentés en commission, 52 femmes et 34 hommes (34 urgences, 6 rejets, 1 ajourné)
- Moyenne des aides accordées 248,42 euros
- Montant total du FAJ : 21 364 euros



Chiffres CAPJ 2013 :

(Contrat d'Accompagnement Personnalisé pour les Jeunes)
→ 8 dossiers déposés (1 rejet, 7 acceptés pour un total de 4 450 euros).



Orientations 2014



La Mission Locale s'inscrit dans un objectif de poursuite de ses activités inhérentes à la commande publique, qu'il s'agisse des missions confiées par l'Etat, par Pôle emploi, comme celles relevant des collectivités territoriales, Conseil régional, conseil général, collectivités de proximités, communes et communautés de communes. Pour l'Etat, en adéquation avec la Convention Pluri annuelle d'Objectifs, il convient de poursuivre l'animation du CIVIS avec l'atteinte de ses objectifs d'entrées et de sorties, tout comme l'utilisation de la bourse interstitielle et du Fonds d'Insertion Pour le Jeunes (FIJ).

Le dispositif ANI est reconduit en 2014.

De nouveaux jeunes sont admis à entrer dans ce dispositif, nous devons également assurer le suivi des cohortes précédentes, jusqu'à ce que des sorties positives soient envisagées pour les jeunes accompagnés par la structure. La CPO nous a fixé des objectifs de sorties pour emploi supérieurs à l'année N-1, cette augmentation est de l'ordre de 10% pour l'année à venir.

Pour le PPAE, les objectifs restent identiques à 2013 avec le maintien des ateliers SAS qui permettent une orientation choisie vers un suivi Mission Locale.

Pour le Conseil Régional d'Aquitaine, le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2012/13 a fait l'objet d'un bilan final. Un nouveau contenu avec de nouveaux axes de travail doivent faire l'objet d'un travail permettant une mise en œuvre opérationnelle en 2015.

Ce contrat inclut le dispositif Nouvelle Chance. Il en est de même pour le Contrat d'Objectif Apprentissage. Pour le Conseil Général, la montée en charge des jeunes bénéficiaires du RSA se fait en totale concertation avec les services de l'AGI. Le besoin de prise de relais par la Mission Locale semble fort, puisque ce sont plus de cent jeunes qui font l'objet d'un accompagnement de la part de la structure.

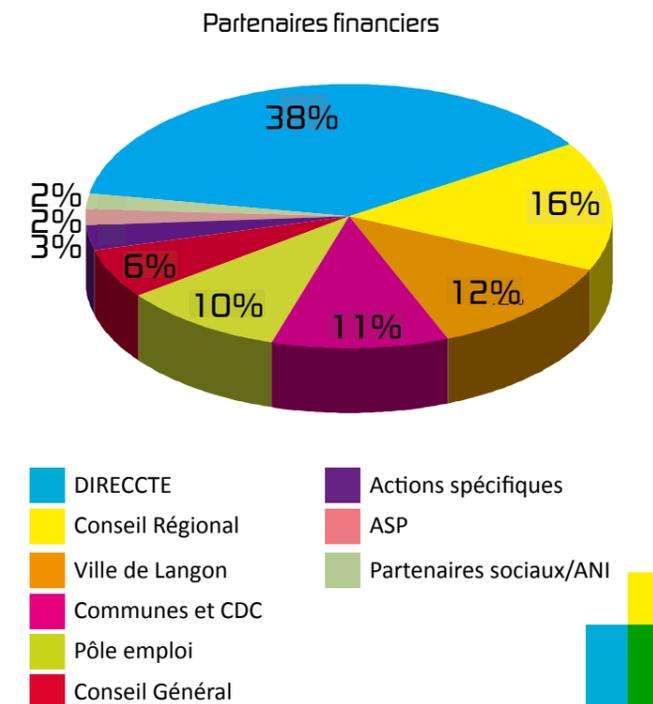
Pour les collectivités locales l'action est centrée sur le service de proximité et les permanences décentralisées.

La Mission Locale a une capacité d'innovation. De ce fait, elle impulse des projets qui puisent dans les besoins recensés par les professionnels de terrain. Elle les met en œuvre en s'appuyant sur les ressources et compétences partenariales locales.

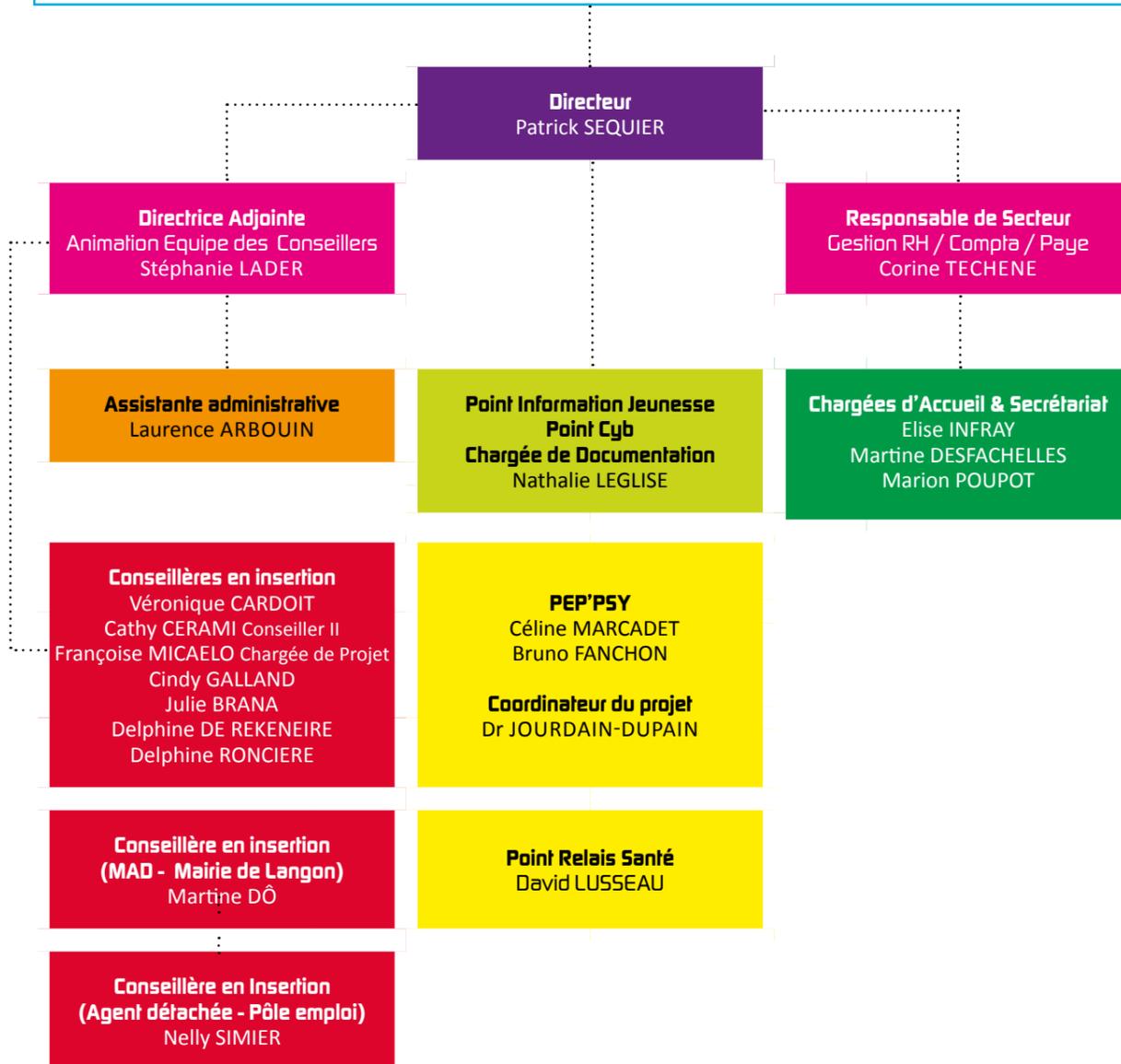
2014 sera l'année du Forum « Emplois d'Avenir », de la poursuite des séances d'équitation comportementale, des CV numériques, des sorties à visées orientatives, de la participation au développement des Espace Métiers d'Aquitaine, de la participation à de nombreux travaux de réflexion sur le logement, l'insertion, la formation professionnelle...

Financements 2013

Financements 2013	
DIRECCTE	320 187 €
Conseil Régional	132 560 €
Ville de Langon	97 921 €
Communes et CdC	98 226 €
Pôle emploi	88 767 €
Conseil Général	52 738 €
ASP	21 017 €
Partenaires sociaux / ANI	19 350 €
Actions spécifiques	25 000 €
TOTAL	855 766 €



Organigramme



Index des sigles

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADEFA	Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
AGI	Antenne Girondine d'Insertion
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMARE	Association pour la Médiation Anti-discrimination dans le Recrutement et l'Emploi
ANDML	Association Nationale des Directeurs de Mission Locale
ANI	Accord National Interprofessionnel
ASP	Agence de Services et de Paiement
BCP	Bouger C'est Permis
BDI	Bourse Départementale d'Insertion
BIJ / PIJ	Bureau Information Jeunesse / Point d'Information Jeunesse
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCP	Certificat Capacité Professionnelle
CDC	Communauté De Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CER PRO	Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CIF	Congés Individuel de Formation
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CMA	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CUI CAE	Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CUI CAEI	Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi avec périodes d'Immersion
CUI CDD	Contrat Unique d'Insertion Contrat à Durée Déterminée Emplois d'Avenir
CUI CIE	Contrat Unique d'Insertion Contrat Initiative Emploi
CV	Curriculum Vitae
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMT	Évaluation en Milieu de Travail
FDAJ	Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
GFE	Groupe Formation Emploi
MDSI	Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
MLSG	Mission Locale Sud-Gironde
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PAJ	Point d'Accueil Jeune
PEP'PSY	Point d'Écoute et de Prévention PSYchologique
PMP	Période en Milieu Professionnel
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PRF	Programme Régional de Formation
PRS	Point Relais Santé
RESAIDA	Réseau d'Éducation pour la Santé: SIDA / IST/ Sexualité / addictions
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIPHEM	Syndicat Intercommunal du Pays Haut Entre deux Mers
SPEL	Service Public pour l'Emploi Local
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale

Mission Locale Sud-Gironde

44 cours Gambetta - BP 20243

33210 LANGON / Fax 05 57 980 694

Un numéro unique : 05 57 980 980



www.mlsg.fr



Avec le soutien des collectivités locales du Sud-Gironde et en particulier des municipalités de La Rèole, Bazas et Langon.

